



Compte rendu de la réunion du
Lundi 4 février 2019

Présents

Mmes : Maureen LEROUX, Yolande LEROUX

Mrs : Stéphane SERGENT, Eric SEUX, Hugues MIONNET, Yvon DEDISSE,
Jean Michel MAIRESSE Michel DUCHATEAU, Jacques HARLAY,
Vincent BODART, François GOLABEK

Invités :

Mr Michel COEUGNIET

Excusés :

Mrs : Pascal HU, Roger DELECOEUILLERIE

Points sur les championnats
En 13/15 ans

Le match Dainville – ASPt Courgain aura lieu le 18 mai à 18h30

Engagement de Billy Berclau qui jouera les matchs retour à la place de l'exempt

Vu l'impossibilité de rattraper les rencontres, un classement sera effectué avec
les rencontres jouées avec Billy Berclau

Mais le classement actuel continue avec les matchs retour

Décision prise par la commission du secteur Terrien :

L'équipe d'Emmerin jouant avec des joueurs nés en 2002 rejoint la coupe
16/18ans et donc ne participe plus aux rencontres 13/15 ans

En 16/18 ans

Le championnat est terminé (résultats et classement en P.J)

La commission a décidé que vu le peu d'équipes engagées la finale régionale
opposera les deux premières équipes

En + 18 ans

Beaucoup trop de match en retard

Le responsable du championnat n'est pas toujours averti des dérogations, certains clubs se permettent de se contacter et d'avertir le répartiteur des arbitres des changements sans passer par le responsable de championnat.

Les deux équipes de Pascal Calais ont chacune deux matchs perdus par forfait

Le troisième forfait exclu l'équipe du championnat

Un courrier sera envoyé pour règlement des amendes dues par Pascal

Si besoin, la commission interviendra auprès du comité directeur

Tirage au sort de coupe régionale +19 ans

Demi-finales

| Dates Aller | Horaires | Rencontres | Dates Retour | Horaires |
|----------------|----------|---------------------|-----------------|----------|
| 23 février | 20h30 | FERQUES - RUE | 18 mai | 20h30 |
| 24 février | 11h00 | OUTREAU- MARQUISE 1 | 19 mai | 11h00 |

Coupe

régionale + 18 ans

Vu le nombre d'équipes engagées en championnat + 18 ans, il serait dommage de ne pas organiser une coupe.

La commission a décidé que les 4 premières équipes au classement arrêté le 15 avril puissent participer aux demi-finales organisées aller les 20/21 avril et retour les 18/19 mai.

Projet de stage animateur

Malheureusement, le stage est à nouveau annulé par manque d'inscription
C'est dommage pour l'avenir de notre activité. Que devons nous faire?

Trésorerie

Le R.C.Arras est redevable des frais d'arbitrage au club de l'ASPTT Boulogne suite au forfait en coupe + 19 ANS ainsi que du forfait

Le R.C.Arras est redevable des frais d'arbitrage au club de l'ASPt Courgain suite au forfait en championnat + 19 ans

Nous demandons au club du R.C.Arras de régler rapidement ces amendes

Prochaine réunion le lundi 29 avril

